



COMMUNIQUE DE PRESSE

Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques



Incendie de forêt en cours sur la baie d'Ué, commune du Mont-Dore : le niveau 2 du plan ORSEC feux de forêt activé

Nouméa, le 1^{er} décembre 2015

Ce jour à 9 h 35, la DSCGR est avisée par le centre de secours du Mont-Dore qu'un incendie de forêt se propage sur le site de la baie d'Ué, commune du Mont-Dore.

Face aux difficultés d'accès, le chef de centre de la commune du Mont-Dore sollicite de la DSCGR l'engagement d'un hélicoptère bombardier d'eau (HBE) afin de soutenir les deux engins de lutte contre l'incendie engagés par la commune ainsi que le camion de Valé-NC. Au vu des informations remontant au centre opérationnel du gouvernement (COG 988), l'engagement préventif d'un 2^{ème} HBE (gros porteur) est décidé.

A 15 h, Près de 300 HA de végétation et de niaoulis ont déjà brûlé, et 1 000 HA sont menacés.

L'incendie menace directement plusieurs habitations et a entraîné la destruction d'un cabanon servant au stockage de matériel et d'un groupe électrogène. Un petit entrepôt de carburant était également menacé. Les 14 personnes présentes sur le site ont toutes été placées en sécurité sur la zone et l'entrepôt de carburant est sécurisé.

Outre les moyens de la commune du Mont-Dore, de Valé-NC et les 2 HBE, un détachement d'intervention hélicoptéré (DIH) composé de 8 agents de la DSCGR et de 5 sapeurs-pompiers de la commune du Mont-Dore, équipés de saut-pompes et d'une motopompe a été dépêché sur place afin de mettre les habitations en défense et de lutter contre la propagation sur le flanc droit du feu.

Devant la virulence de l'incendie, Philippe Germain, président du gouvernement, a décidé d'activer le niveau 2 du plan ORSEC Feux de Forêt à 15 h 30 et a confié le commandement des opérations de secours au major Petelo TAGISIA, chef du centre de secours du Mont-Dore.

Le COG 988 est activé en veille opérationnelle.

Le directeur de la DSCGR



Eric BACKES